

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 9 février 2010, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier

M. Louis Robert

M. Larbi Benkaddour

M. François Brisson

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, et Madame Patricia Debel, inspectrice municipale, sont aussi présents.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

.- Madame Odette Ménard, maire, souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

.- En lieu et place du moment de réflexion, Madame le maire souhaite à chacun des conseillers une bonne séance de travail.

.- L'ordre du jour est révisé et accepté par tous après l'ajout à l'item **Varia** des points :

K. Révision du règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme.

L. Révision du règlement sur les piscines.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

**Séance ordinaire du
Mardi 9 février 2010 à 20 h 00.**

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

Moment de réflexion

Points pour délibération

- Doc 1. Procès-verbal du 11 janvier 2010.
Doc 2. Procès-verbaux du 25 janvier 2010.

- 3. Suivi des procès-verbaux.
 - 3.1 Hockey mineur.
 - 3.2 Formation Sécurité civile.
- Doc 4. Liste des comptes à payer.
- Doc 5. Refinancement d'emprunts.
- 6. Immeubles en défaut de paiement de taxes.
- Doc 7. Règlement numéro 684-09 pour adoption.
- Doc 8. Règlement numéro 685-09 pour adoption.
- Doc 9. Règlement numéro 688-09 pour adoption.
- Doc 10. Demande d'appui à l'opposition du projet d'Oléoduc Montréal-Portland.
- Doc 11. Représentant municipal élu auprès du CRSBP.
- Doc 12. Demande d'appui financier de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.
- Doc 13. Demande de subvention à Emplois d'été Canada.
- 14. Mandat d'avocats-conseil.
- 15. Mandat d'architecte pour les bureaux et la bibliothèque.
- 16. Achats de logiciels et équipement.
- 17. Adhésion ADMQ.
- 18. Adhésion COMBEQ, formation et autre.
- 19. Projet de friperie.
- 20. Développement La Volière - Résolution au MEF.
- 21. Embellissement du Village.
- 22. Demande de subvention au Mouvement national des Québécois et des Québécoises pour la Fête nationale.
- 23. Dépense pour la surveillante aux activités para-scolaires.
- 24. Table de concertation culturelle.
- 25. Consultation populaire.
- 26. Remise d'arbres.
- 27. Carte d'affaires.
- 28. Formation en gestion municipale.
- 29. École Jean-Jacques-Bertrand - Remise aux finissants.

Période de questions

Points d'information

- Doc A. État des revenus et des dépenses.
- Doc B. Rapports d'incendie.
- Doc C. Population 2010.
- Doc D. Statistiques du transport adapté.
- E. Boîtes postales.
- F. Semaine de la persévérance scolaire.
- G. Action Haïti.
- H. Demande député Vincent.

Varia

- I. Programme Climat Municipalité.
- J. Rencontre de mobilisation loisir de LSM.

Période d'échange

Levée

RÉSOLUTION 02-034-10

PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010 après avoir inversé les fonctions et tous les noms inscrits aux résolutions numéros 01-007-10 et 01-008-10 pour faire de Monsieur Jacques Lessard le substitut permanent de la municipalité auprès de la MRC, et de Monsieur Larbi Benkaddour le maire suppléant pour une période de six mois;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 02-035-10

PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux (assemblée publique de consultation sur les projets de règlement numéros 684-09 et 685-09, séance extraordinaire du budget 2010 et séance extraordinaire suivant l'assemblée publique de consultation) du 25 janvier 2010;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie desdits procès-verbaux a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

.- Madame le maire informe l'assemblée que, de façon générale, le suivi des procès-verbaux des séances du 11 janvier et du 25 janvier 2010 s'effectuera dans le traitement de l'ordre du jour de la

présente séance compte tenu du recouplement des sujets abordés à l'exception du dossier hockey mineur pour lequel mention est faite qu'une rencontre a eu lieu entre les quatre municipalités participantes, à savoir Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Paul d'Abbotsford et Ange-Gardien, à propos de l'augmentation importante des coûts imposés pour la saison 2009-2010 représentant, pour Ange-Gardien seulement, 1 435 \$ supplémentaires soit un montant de 53.15 \$ par joueur inscrit, et pour laquelle augmentation les quatre municipalités ont convenu de requérir des responsables de l'activité la ventilation des dépenses engendrées et la tenue d'une prochaine rencontre sur le sujet. Madame le maire fait également rapport de façon spécifique sur la formation en sécurité civile à laquelle les instances de la municipalité devraient participer à savoir deux représentants du conseil municipal et deux représentants du service des incendies, formation qui sera tenue le 24 mars 2010.

RÉSOLUTION 02-036-10

COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés, et ci-après résumés :

Fournisseurs :	2009 : 9357 à 9363	4 790.28 \$
	2010 : 9364 à 9414, 9419 à 9437 et 9439	327 873.69 \$
Déboursés directs :	9340 à 9356	26 664.21 \$
Salaires :	Bureau : 14, 21, 28 janvier et 4 février	12 711.00 \$
	Loisirs : 14, 21, 28 janvier et 4 février	1 919.16 \$
	Brigadière : 14, 21, 28 janvier et 4 février	142.31 \$
	Total des salaires :	<u>14 772.47 \$</u>

Adopté

RÉSOLUTION 02-037-10

ADMINISTRATION - REFINANCEMENT DES EMPRUNTS 538-00 ET 562-02

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Ange-Gardien accepte l'offre qui lui est faite de Banque Royale du Canada, plus bas soumissionnaire, pour son emprunt de 891 500 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 538-00 et 562-02, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

91 200 \$	3.44 %	17 février 2011
94 500 \$	3.44 %	17 février 2012
98 100 \$	3.44 %	17 février 2013
62 000 \$	3.44 %	17 février 2014
545 700 \$	3.44 %	17 février 2015

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adopté

RÉSOLUTION 02-038-10

ADMINISTRATION - REFINANCEMENT DES EMPRUNTS 538-00 ET 562-02

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Ange-Gardien souhaite emprunter par billet un montant total de 891 500 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
538-00	731 700
562-02	159 800

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 891 500 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 538-00 et 562-02 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire, Madame Odette Ménard, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent;

Que les billets soient datés du 17 février 2010;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	91 200 \$
2012.	94 500 \$
2013.	98 100 \$
2014.	62 000 \$
2015.	64 300 \$
2015.	481 400 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la municipalité de Ange-Gardien émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 17 février 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 538-00 et 562-02, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

RÉSOLUTION 02-039-10

ADMINISTRATION - VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de faire parvenir une mise-en-demeure aux matricules ci-après détaillés, accordant jusqu'au 10 mars 2010 pour acquitter les taxes dues pour les exercices financiers antérieurs à 2009, sans quoi ils seront par la suite transmis à la municipalité régionale de comté de Rouville pour fins de vente pour non-paiement de taxes pour tous les arrérages précédents la vente :

4623-34-1518	4820-42-4351	4822-68-5176
4823-32-8498	4823-62-5829	4824-92-8785
4824-96-3155	4923-07-9362	4923-09-4201
4923-39-5880	4924-02-9345	4924-06-0692
4924-18-2075	4924-21-2003	4924-73-4480
4924-78-3531	4925-39-1245	5022-81-8685.37
5219-42-5104	5316-15-0123	5316-52-2199
5322-71-6859	5422-30-9382	

D'informer les propriétaires de ces matricules qu'à compter de l'année 2011, la municipalité exigera en plus la moitié des taxes dues pour la dernière année et à compter de 2012, la totalité des taxes dues.

Adopté

RÉSOLUTION 02-040-10

URBANISME - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 684-09

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 684-09 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet de modifier les dispositions par zone concernant l'affichage, d'ajouter des dispositions concernant les aménagements anti-bruit ainsi que d'éliminer la zone 210 et modifier la zone 211 en créant les zones 117 et 118, sans modification.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 684-09.

RÉSOLUTION 02-041-10

URBANISME - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 685-09

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 685-09 modifiant le règlement de lotissement numéro 618-05, à l'effet d'ajouter des normes concernant les angles aux intersections de rues et les carrefours giratoires, sans modification.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 685-09.

RÉSOLUTION 02-042-10

URBANISME - RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉPANDAGE POUR L'ANNÉE 2010

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 688-09 concernant l'épandage pour l'année 2010.

Adopté

.- Lecture du règlement numéro 688-09.

RÉSOLUTION 02-043-10

URBANISME - CORRIDOR DE L'OLÉODUC MONTRÉAL-PORTLAND

- CONSIDÉRANT le danger potentiel du passage dans le sous-sol de la municipalité d'une matière aussi toxique pour l'environnement, la terre et la nappe phréatique, que le pétrole brut des sables bitumineux;
- CONSIDÉRANT que l'approvisionnement actuel venant de Portland répond aux besoins du Québec lesquels devraient s'enligner vers une diminution de l'usage du pétrole;
- CONSIDÉRANT que les impacts d'un bris ou de la défaillance d'aussi vieux oléoducs causés par des changements de débit, de pressions internes ou de tremblement de terre ne sont pas connus par l'expérience ni par la science;
- CONSIDÉRANT que le pétrole est une matière hautement polluante pour l'eau s'il y avait fuite avec possibilité de contamination pour des générations et générations mettant en péril la culture des terres, l'élevage des animaux et la fourniture d'eau potable par puits ou réseaux d'aqueduc s'alimentant de cours d'eau et de lacs de la région;
- CONSIDÉRANT la responsabilité accrue du milieu face aux impacts environnementaux depuis cinquante ans et le principe de précaution;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET RÉSOLU de demander à la Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, Madame Line Beauchamp, de tenir des audiences publiques afin d'évaluer les risques inhérents au projet de transport du pétrole brut des sables bitumineux de l'oléoduc Montréal-Portland, audiences souhaitées dans chacune des municipalités traversées par l'oléoduc étant donné les circonstances et les responsabilités propres à chaque municipalité.

.- Monsieur Louis Robert demande le vote.

On voté pour : Rhéal Grenier, Larbi Benkaddour, François Brisson.

On voté contre : Louis Robert.

La résolution est adoptée à la majorité.

Adopté

RÉSOLUTION 02-044-10

CRSBP - REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Monsieur Jacques Lessard, conseiller municipal, représentant désigné auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie.

Adopté

RÉSOLUTION 02-045-10

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE-LIEUX - SUBVENTION

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 260 \$ à l'endroit de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre-Lieux en guise de subvention de fonctionnement pour l'année 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 02-046-10

CAMP DE JOUR ET TRAVAUX PUBLICS - DEMANDE AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2010

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Ange-Gardien accepte la responsabilité du projet de création d'emplois d'été et que la coordonnatrice en loisir, Madame Jennie Rainville, soit autorisée au nom de la municipalité de Ange-Gardien à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le gouvernement du Canada;

Que la municipalité de Ange-Gardien s'engage par sa représentante, à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

RÉSOLUTION 02-047-10

ADMINISTRATION - SERVICES JURIDIQUES

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense mensuelle de 200.00 \$, plus taxes, à l'endroit de la firme Dunton Rainville, avocats pour ses services de consultation juridique jusqu'à concurrence d'un total de 14 heures pour l'année et autres conditions mentionnées à son offre de service.

Adopté

RÉSOLUTION 02-048-10

BUREAUX ET BIBLIOTHÈQUE - MANDAT À L'ARCHITECTE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 5 500 \$, plus taxes, à l'endroit de Madame Marie-Claude Bouvier, architecte, pour le relevé et la mise en plan de la bâtisse du Centre récréatif et la préparation des plans et devis pour le réaménagement des bureaux de la municipalité et l'agrandissement de la bibliothèque.

Adopté

RÉSOLUTION 02-049-10

ADMINISTRATION - ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 1 000 \$, plus taxes, pour l'achat des logiciels informatiques «Contribute», «Publisher» et «Illustrator» auprès de Fournitures du Québec et rendu nécessaire par la création du site Internet de la municipalité, l'instauration du bulletin municipal «Le Gardangeois» et le maintien des cartes en urbanisme.

Adopté

RÉSOLUTION 02-050-10

ADMINISTRATION - ACHAT D'UN PROJECTEUR

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 3 000 \$ pour l'achat d'un projecteur destiné à la présentation d'informations effectuée lors des séances publiques.

Adopté

RÉSOLUTION 02-051-10

ADMINISTRATION - ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 350 \$, plus taxes, à l'endroit de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'adhésion 2010 du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent.

Adopté

RÉSOLUTION 02-052-10

URBANISME - CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses et les paiements des montants de 255 \$, 235 \$, 445 \$ et 540 \$, plus taxes, à l'endroit de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'adhésion 2010, l'inscription aux formations «Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles» et «La politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables» et l'inscription au congrès 2010 de l'inspectrice municipale;

D'autoriser toute autre dépense afférente auxdites activités.

Adopté

RÉSOLUTION 02-053-10

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE - FRIPERIE «LES TROUVAILLES DU COIN»

CONSIDÉRANT la résolution numéro 01-005-10 à l'effet de soutenir le développement d'une friperie ayant la forme d'une personne morale sans but lucratif;

CONSIDÉRANT le plan d'affaire déposé et l'information fournie par les promoteurs du projet;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$ destinée au projet de friperie «Les trouvailles du coin»;

D'autoriser que ladite dépense consiste à assumer les factures de la préparation du local et autres et d'entériner à cet égard toute dépense déjà engagée, le tout compte tenu que le projet est en attente de ses lettres patentes;

De mandater le directeur général et secrétaire-trésorier à préparer un projet de bail avec ledit organisme pour le prêt du local et la fourniture des principaux services usuels.

Adopté

RÉSOLUTION 02-054-10

URBANISME - PROLONGEMENT DE LA RUE DES GEAIS-BLEUS

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'informer le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que la municipalité de Ange-Gardien ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation demandée par Immeubles Ange-Gardien inc. pour la construction de services publics pour le prolongement de la rue des Geais-Bleus, lesquelles infrastructures la municipalité s'engage à prendre en charge lorsque construites.

Adopté

RÉSOLUTION 02-055-10

URBANISME - EMBELLISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$ pour l'embellissement du territoire de la municipalité par l'ajout de jardinières et/ou aménagements floraux ou autres et l'achat du matériel nécessaire pour ce faire.

Adopté

RÉSOLUTION 02-056-10

URBANISME - DEMANDE À BELL POUR L'INSTALLATION DE JARDINIÈRES

CONSIDÉRANT que les poteaux de services publics du territoire de la municipalité sont la propriété de Bell;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de requérir de Bell l'autorisation d'installer des jardinières à ses poteaux de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 02-057-10

LOISIR - DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET DES QUÉBÉCOIS

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser Madame Jennie Rainville à formuler pour et au nom de la municipalité une demande d'assistance financière au Mouvement national des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 02-058-10

LOISIR - ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement nécessaires à la surveillance requise dans le cadre de la tenue d'activités parascolaires, laquelle est défrayée à même la tarification desdites activités, conformément aux représentations de la coordonnatrice en loisir.

Adopté

RÉSOLUTION 02-059-10

LOISIR - TABLE CULTURELLE DE LA MRC DE ROUVILLE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de déléguer la coordonnatrice en loisir, Madame Jennie Rainville, pour représenter la municipalité auprès de la Table culturelle de la MRC de Rouville.

Adopté

RÉSOLUTION 02-060-10

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE - CONSULTATION POPULAIRE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense maximale de 500 \$ pour la tenue d'une consultation populaire avec le soutien de Loisir et Sport Montérégie.

Adopté

RÉSOLUTION 02-061-10

URBANISME - REMISE D'ARBRES

PROPOSÉ PAR M. François Brisson

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater l'inspectrice municipale à faire une demande d'arbres, à être distribués à la population, auprès du Conseil de gestion du bassin versant de la

Yamaska selon les besoins établis.

Adopté

RÉSOLUTION 02-062-10

ADMINISTRATION - CARTES D'AFFAIRES

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. François Brisson

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 100 \$ pour la production de nouvelles cartes d'affaires destinées au maire, au directeur général et secrétaire-trésorier, à l'inspectrice municipale et à la coordonatrice en loisir.

Adopté

RÉSOLUTION 02-063-10

ADMINISTRATION - FORMATION AUX ÉLUS ET AUTRES

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 250 \$ pour la tenue d'une journée de formation destinée aux élus et citoyens de la municipalité et rencontre avec les représentants de la MRC de Rouville, du CLD Au cœur de la Montérégie et de la Sûreté du Québec, poste de Marieville.

Adopté

.- Le point 29 de l'ordre du jour concernant une demande financière de l'école Jean-Jacques-Bertrand pour la remise aux finissants 2010 est reporté à une prochaine séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

.- Madame le maire ouvre à 21 h 25 la période de questions au bénéfice des citoyens présents dont l'intervention se limite à des félicitations pour la production du bulletin municipal « Le Gardangeois ».

La période de questions prend fin à 21 h 30.

.- Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 janvier 2010 indiquant que 51 045.43 \$ sont perçus des 2 996 191.00 \$ budgétés et que 98 487.84 \$ sont dépensés du budget de 2 784 263.00 \$ en sus du remboursement de la dette à long terme pour laquelle 211 928.00 \$ seront affectés.

.- Dépôt des rapports du Service des incendies faisant état d'un appel non fondé dû à un système d'alarme défectueux, d'une intervention mineure due à un système d'alarme qui a détecté la fumée dégagée par des tuyaux neufs d'un poêle à bois, de deux interventions reliées à des accidents de la route, d'une pratique mensuelle et d'une intervention d'entraide à la Ville de Farnham.

.- Comme autres rapports du Service des incendies, sont déposées les lettres de démission de Messieurs Mario Paquette et Paul-André Roy à titre de pompiers volontaires.

.- Dépôt de l'extrait du décret établissant la population des municipalités pour l'année 2010, lequel fait état que la population de Ange-Gardien s'est établie à 2 205 citoyens pour l'année 2010, en hausse de 8.08 % par rapport à l'année 2009 où la population avait été fixée à 2 040.

.- Dépôt des plus récentes statistiques du Service de transport adapté desservant la municipalité, lesquelles sont à l'effet que pour l'année 2009, 11 usagers ont cumulé approximativement 816 déplacements comparativement à 6 usagers et 770 déplacements pour l'année 2008.

.- Mention est faite que le projet d'implantation de boîtes postales devant desservir le développement La Volière et les rues Laurent-Barré et des Pins chemine bien et qu'il devrait se concrétiser au cours des prochains mois.

.- Mention est faite que la municipalité s'associera à l'école Jean XXIII afin de souligner la Semaine de la persévérance scolaire auprès de sa jeune clientèle.

.- Mention est faite qu'un représentant de l'organisme Action-Haïti devrait rencontrer la municipalité au cours des prochaines semaines.

.- Mention est faite que le député fédéral du comté de Shefford, Monsieur Robert Vincent, a requis de la municipalité ses projets afin de les acheminer dans l'espoir de subventions futures lesquels seront transmis tels que libellés au programme triennal d'immobilisation. Seront également soulevés à Monsieur Vincent, les besoins de la municipalité à l'égard des emplois d'été, du projet de friperie et de son besoin d'une permanence, et des algues bleues, de l'alimentation en eau potable et des installations septiques du secteur du lac Bleu, notamment.

RÉSOLUTION 02-064-10

SERVICE DES INCENDIES - REMERCIEMENTS AU POMPIER PAUL-ANDRÉ ROY

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier très sincèrement Monsieur Paul-André Roy pour ses 11 années de service comme pompier volontaire au sein de la brigade des incendies.

Adopté

RÉSOLUTION 02-065-10

SERVICE DES INCENDIES - REMERCIEMENTS AU POMPIER MARIO PAQUETTE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier très sincèrement Monsieur Mario Paquette pour ses 22 années de service comme pompier volontaire au sein de la brigade des incendies.

Adopté

AVIS DE MOTION 02-066-10

URBANISME - MODIFICATION DU RÈGLEMENT CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur Louis Robert donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement modifiant le règlement numéro 574-02 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

AVIS DE MOTION 02-067-10

URBANISME - MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES PISCINES

Monsieur Larbi Benkaddour donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement modifiant le règlement numéro 581-03 concernant les piscines résidentielles et ses amendements.

.- Après s'être informée auprès des citoyens présents s'ils avaient d'autres interventions à faire valoir, Madame le maire les remercie ainsi que les conseillers pour le travail réalisé avant que ne soit levée la séance.

RÉSOLUTION 02-068-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 22 h 20.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent, secrétaire-trésorier